

# TRAVAUX DE PRÉPARATION DE LA PROGRAMMATION FEADER 21-27 AURA

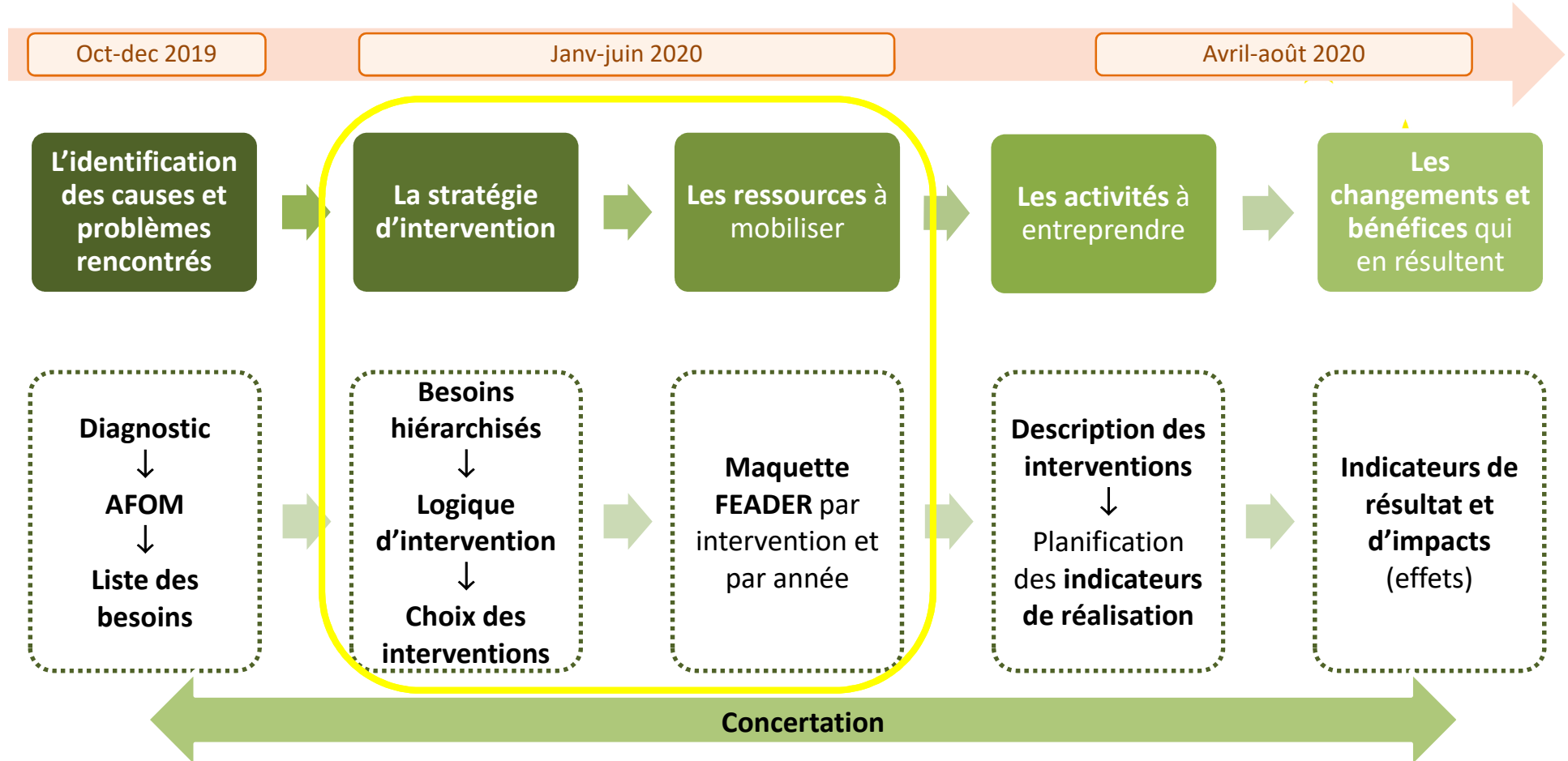
2<sup>ÈME</sup> PHASE – STRATÉGIE D'INTERVENTION

## Concertation partenariale Février 2020



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Etat de la construction du programme Feader 21-27 en AuRA

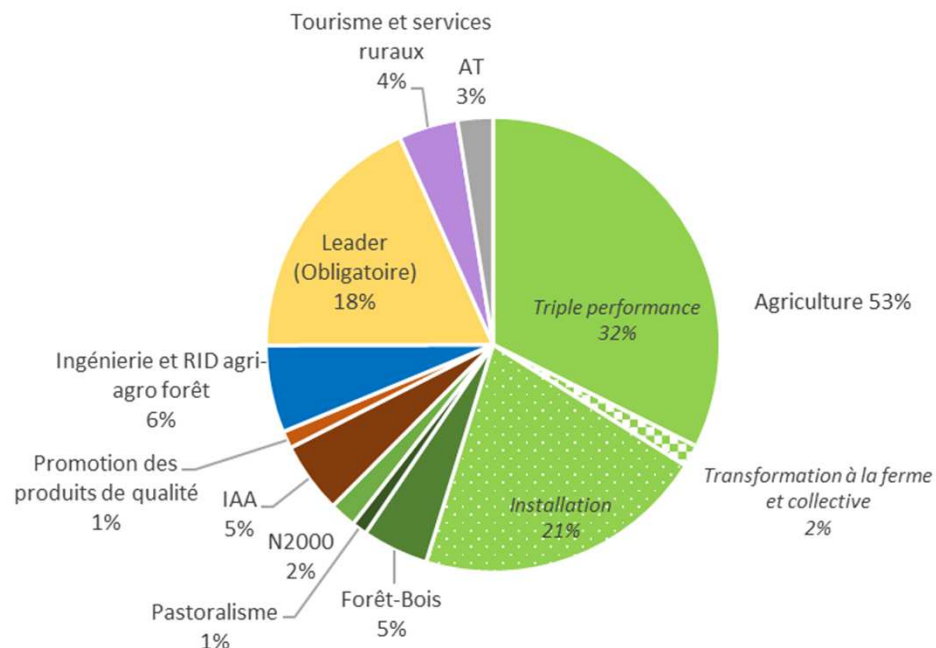


# Le contexte budgétaire




- ★ Une baisse budgétaire de -28% (proposition CE printemps 2018), qui ferait passer le budget FEADER régional (périmètre de compétences Régions 21-27) de 665 M€ à **480 M€**, en 1<sup>ère</sup> projection.
- ★ 2 règles à respecter :
  - ★ 5% du budget FEADER national sur LEADER => 18% du budget régional ?
  - ★ 30% du budget FEADER national sur l'environnement et le climat => hors ICHN ? 30% à respecter dans le budget régional ?

**Maquette FEADER 14-20 - 665 M€**  
sur périmètre compétences Régions 21-27

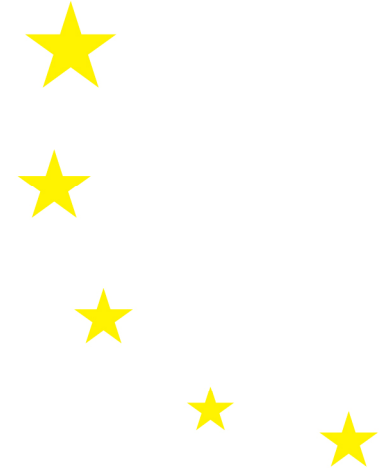


## 6 axes transversaux d'amélioration








1. Mobiliser le Feader au service du **changement**, pour répondre à un contexte en évolution
2. Optimiser les grilles d'incitation et de sélection, pour **cibler** les projets qui répondent le mieux aux objectifs 
3. Améliorer la **cohérence** entre les différents cofinancements, notamment Feader et politique régionale, Feader / autres fonds UE, Feader / autres cofinanceurs
4. Créer des **synergies** entre investissement matériel et immatériel
5. Mieux **communiquer** et promouvoir les dispositifs
6. **Simplifier, sécuriser juridiquement** et favoriser une transition rapide post 2020

# Synthèse des besoins prioritaires formulés dans les ateliers de concertation d'octobre-novembre



*Classement par ordre prioritaire*



-  *Axe qu'il serait souhaitable de renforcer*
-  *Ambition à maintenir*
-  *Axe sur lequel il serait utile de plus cibler*
-  *Axe non soutenu via FEADER auj*
-  *Axe à traiter hors Feader niveau régional*

# Revenus et résilience des exploitations agricoles







## Les priorités



### ➔ Niveau PSN / Revenus

-  1 - Compenser les handicaps naturels
-  2 - Sécuriser et stabiliser les revenus (fond de mutualisation, assurances)

### ★ Niveau régional / Création de valeur et compétitivité

-  1 - Création de valeur (transformation, vente directe, SIQO et nouvelles attentes sociétales)
-  2 – Outils collectifs (investissements, emploi, foncier, sanitaire)
-  3 - Diversification agricole (complémentarité des ateliers et productions) et non agricole (tourisme, énergie)
-  4 - Productivité du travail (robotisation, mécanisation) et conditions de travail

### ★ Niveau régional / Transition

-  Accompagner la transition vers des systèmes plus résilients et durables
-  Accompagner la relocalisation de la production alimentaire

## Les limites

-  Ne plus accompagner les investissements sans rupture ou changement significatif du système, et les investissements individuels pouvant être réalisés en collectif.

# Revenus et résilience des exploitations agricoles



## Les axes d'amélioration de la mise en œuvre :











- ★ Améliorer le ciblage et la lisibilité des critères de sélection.
- ★ Lancer des appels à projets thématiques pour un meilleur ciblage par objectif.
- ★ Veiller à l'incitation au collectif (par les taux d'aide par ex).
- ★ Renforcer les synergies entre investissements et aides à la formation/conseil.



# Renouvellement des générations







## Les priorités

-  1- Accompagner et sécuriser l'installation, pour tous les porteurs de projet et types d'installation, en innovant dans les modalités d'accompagnement et en mettant l'accent sur les créations d'exploitation.
-  2 - Développer l'accompagnement de la transmission
-  3 - Développer le portage foncier, les réserves foncières, la planification et le soutien à la transmission du fermage
-  4 - Installer des nouveaux agriculteurs qualifiés : renforcer les thématiques de gestion des risques, analyse économique, changement climatique, intégration économie locale et filières, dans la formation et le parcours installation
-  5 - Organiser les liens entre filières et territoires
-  6 - Soutenir la prise de participation des nouveaux installés dans les collectifs
-  7 - Soutenir le recours au salariat dans le parcours installation et de transmission
-  8 – Communiquer sur les métiers et les formations agricoles



# Filière alimentaire, position des agriculteurs dans la chaîne de valeur

## Les priorités :

-  **1. Favoriser l'approvisionnement alimentaire local :**
  - ★ Stratégies territoriales alimentaires et projets partenariaux associant les différents maillons de la chaîne et les collectivités d'un territoire
  - ★ Projets de logistique au service des attentes de durabilité et de proximité
  - ★ Structuration pour approvisionner la RHD
  
-  **2. Aider les IAA à 1- s'ancrer sur le territoire, 2 - réduire leur impact environnemental et climatique et 3 - être compétitives / Innover dans les modalités d'aide (prêts, garanties)**
  
-  **3. Appuyer la création de valeur et les projets qui renforcent la position des exploitations agricoles :**
  - ★ Transformation et commercialisation (accompagnement et investissement)
  - ★ Démarches collectives de création de valeur amont (not en montagne)
  - ★ Produits SIQO / Bio
  - ★ Contractualisation (hors Feader ?)
  
-  **4. Accompagner le secteur à mieux répondre aux attentes sociétales et à le faire savoir :** Nouvelles filières, transition des systèmes de production et pratiques, gaspillage alimentaire
  
- 5. Favoriser des lieux de dialogue citoyens/monde agri/alimentaire et d'information des consommateurs (hors Feader ?)**

# Filière alimentaire, position des agriculteurs dans la chaîne de valeur

## Les axes d'amélioration de la mise en œuvre :










- ★ Mieux cibler les soutiens en lien avec chacun des objectifs (être plus sélectif).  
Appel à projets thématiques ?
- ★ Veiller à l'inscription des projets soutenus dans les territoires
- ★ Associer les échelles EPCI dans les réflexions sur l'alimentation
- ★ Innover dans les modalités d'intervention pour les IAA (prêts, fonds de garantie...)
- ★ Permettre de soutenir les démarches de R&D et études avant investissement
- ★ Vérifier à la cohérence du soutien des différents projets, notamment de transformation
- ★ Améliorer la cohérence entre les soutiens aux investissements et aux dispositifs formation/conseil

# Changement climatique



## Les priorités :

Elaborer une vraie stratégie régionale agricole et forestière sur le changement climatique :

-  **1. Améliorer la connaissance opérationnelle et sa diffusion auprès des acteurs :**  
recherche appliquée, innovation locale, compétence des conseillers, outils décisionnels...
-  **2. Accompagner le changement de système, en prenant en compte les spécificités filière et territoire :** conseils exploitation, formation, investissements, structuration de filières
-  **3. Sécuriser le changement de système d'exploitation** (appui économique à la transition) **et accompagner la valorisation économique des systèmes vertueux** (label bas carbone...)
-  **4. Favoriser l'autonomie en intrants et la diversification**
-  **5. Soutenir les investissements de protection et de réduction de l'impact des aléas climatiques pour améliorer la résilience des exploitations** (irrigation, filets paragrêles...)
-  **6. Conforter les puits carbone forestiers :** plantation d'espèces, récolte des peuplements surannés, reconstitution de massif sinistré, sylviculture favorable au carbone...
-  **7. Adapter et développer le régime assurantiel (MAA ?)**
-  **8. Lutter contre l'artificialisation des sols :** maintien des prairies permanentes et forêt
-  **9. Réduire les émissions de GES du secteur agricole** (effluents et alimentation animale)

# Changement climatique












## Les axes d'amélioration de la mise en œuvre :

- ★ Cohérence interne / externe sur la politique. Suivre des indicateurs clés du territoire sur le climat en agriculture / forêt.
- ★ Etudier le basculement vers une obligation de résultat vs moyens / Renforcer l'exigence de diagnostic (cycle de vie)
- ★ Irrigation :
  - ★ Prioriser les aides à l'irrigation sur les changements de système ou conditionner à la résilience des systèmes
  - ★ Conditionner le soutien à l'irrigation à une réflexion territoriale sur les usages de l'eau
- ★ Renforcer l'animation PAEC autour du climat / puits carbone
- ★ Diffuser l'expérience de la méthanisation vers des territoires ciblés


# Ressources naturelles



## Les priorités :

-  1. **Accompagner le changement de systèmes agricoles vers des exploitations préservant les ressources naturelles** : sécurisation de la phase de transition, investissements, valorisation économique, structuration de filières...
-  2. **Poursuivre l'accompagnement de l'agriculture biologique**
-  3. **Renforcer l'appui aux stratégies des acteurs locaux** par le soutien à l'animation et l'accompagnement des projets
-  4. **Accompagner et renforcer la formation** : formation initiale et continue, conseils, diagnostics d'exploitation...
-  5. **Soutenir les collectifs en transition écologique**
-  6. **Soutenir les démarches de préservation des ressources naturelles** (Natura 2000)
-  7. **Soutenir les investissements non productifs favorables aux ressources naturelles et leur entretien** (infrastructures agroécologiques, zones humides, ripisylves et berges...)
-  8. **Soutenir les investissements productifs protégeant les ressources naturelles** (eau, sol...)
-  9. **Favoriser la communication grand public sur les services environnementaux rendus par l'agriculture et la forêt** (pratiques agricoles et forestières, paysages...)

## Les limites

-  **Renforcer la cohérence des soutiens** : arrêter progressivement les aides aux projets défavorables à la qualité des ressources naturelles

# Forêt-Bois

## Les priorités :

- 
-  **1. S'adapter au changement climatique**
    - ★ Plantation d'essences adaptées (autres opérations sylvicoles hors Feader)
    - ★ Reconstitution après évènement climatique ou sanitaire
    - ★ Lutte contre les incendies (à articuler avec les autres sources de financement)
  -  **2. Accompagner la modernisation des entreprises, avec un ciblage sur :**
    - ★ les entreprises d'exploitation et transporteurs de grumes
    - ★ les scieries avec une priorisation sur la transformation des gros bois, des feuillus et la valorisation des produits à l'aval (séchage, rabotage, collage...)
  -  **3. Mobiliser les bois (desserte forestière, modes alternatifs)**
  -  **4. Valorisation des services écosystémiques rendus par les forêts**
    - ★ RTM (à articuler avec les autres sources de financement)
    - ★ Soutien d'actions de coopération (animation + investissement) ? hors Feader ?
    - ★ Actions expérimentales

# Forêt-Bois



## Les axes d'amélioration de la mise en œuvre :

- ★ Complémentarité avec les autres fonds européens en région à bien définir => Soutiens possibles via programmes massifs ?
- ★ Prioriser les projets collectifs / multi-partenariaux en animation
- ★ Enjeu très fort de l'expérimentation pour l'adaptation aux changements climatiques : réseau de placettes d'avenir à intégrer dans l'axe transversal sur l'innovation
- ★ Prendre en compte le handicap montagne : possibilité de bonification des aides en zone de montagne ?
- ★ Disposer de régimes d'aides permettant de mener à bien cette stratégie (ex: des limites sur l'accompagnement à l'aval de la filière sur la programmation actuelle)
- ★ Simplifier les dispositifs : taux d'aide, bonification, forfait...



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Développement rural



## Les priorités :

Favoriser un développement rural respectueux des ressources naturelles et relevant le défi du changement climatique 

### 1. Renforcer l'attractivité des zones rurales

- ★ Développer l'attractivité des centre-bourg par 1- la rénovation/réhabilitation de l'habitat, 2 – le maintien des services locaux, 3 – les commerces de proximité, 4 – un soutien à l'amélioration de l'espace public
- ★ Développer les activités touristiques de qualité dans les territoires les plus fragiles
- ★ Favoriser l'accès aux services à la population et à l'emploi : projets autour de la mobilité, équipements publics...
- ★ Créer les conditions d'accueil de nouveaux actifs sur les territoires (nouveaux modes de travail, logements passerelles, réseaux d'accueil)
- ★ Encourager les projets associatifs et culturels

### 2. Renforcer la capacité d'action des territoires ruraux à valoriser leurs ressources :

- ★ Soutenir l'ingénierie territoriale et financière au service de projets de territoires
- ★ Relocaliser l'économie : Alimentation, énergie/environnement, économie sociale et solidaire, artisanat
- ★ Favoriser les synergies entre territoires (ruraux / urbains-ruraux)



# Favoriser le développement rural

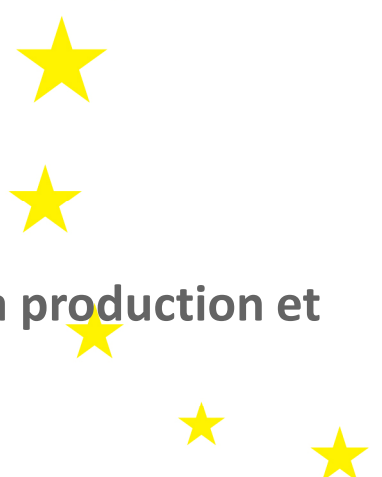





## Les axes d'amélioration de la mise en œuvre :

- ★ Clarifier la ligne de partage Leader / FEADER hors Leader et autres fonds européens
- ★ Mettre en cohérence les cofinancements, bien cibler les fonds à mobiliser pour les « décroiser » au maximum, et mieux communiquer (clubs des financeurs ?).
- ★ S'appuyer sur les schémas et contrats existants pour intervenir (cohérence d'intervention)
- ★ Simplifier, c'est une condition notamment sur Leader (plus de ciblage des stratégies, coûts simplifiés, moins de critères de soutien...)
- ★ Mieux cibler les territoires, en adéquation avec l'enveloppe disponible : Taille critique / Echelle ? les plus défavorisés ? Moins de GAL ?
- ★ Améliorer l'efficacité des circuits de gestion, leur lisibilité et l'adéquation des moyens (GAL, AG, OP)

# Innovation et connaissances

## Les priorités :

- 
-  **1. En les mettant au cœur du programme, structurer et booster la production et diffusion de connaissances sur les enjeux :**
- 
    - ★ 1 – Adaptation au changement climatique
    - ★ 2 – Transition agro-écologique
    - ★ 3 – Performance économique
  - ★ 1 - Favoriser des innovations répondant aux enjeux actuels
    - ★ Soutenir l'innovation ascendante dans un cadre de soutien public cohérent et lisible,
    - ★ Créer des cadres propices à l'expérimentation (réseaux, collectifs, sécurisation des stations....).
  - ★ 2 - Mieux diffuser à tous les connaissances scientifiques et pratiques, et développer les outils d'accompagnement des entreprises
  - ★ 3 - Développer les compétences des actifs (chefs d'entreprise, salariés, conseillers, centres de formation), par la formation et le conseil repensé
-  **2. Favoriser l'emploi salarié en agriculture, agro-alimentaire et forêt-bois**

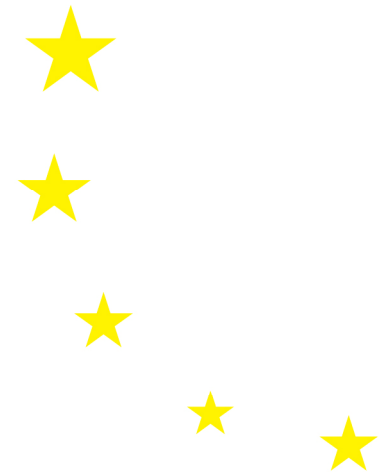
# Innovation & connaissances

## Les axes d'amélioration de la mise en œuvre :

- ★ Prioriser ces interventions dans le déploiement de la mise en œuvre.
- ★ Renforcer la complémentarité entre les soutiens aux investissements et à la formation/conseil.
- ★ Veiller à la place et bon usage du numérique.
- ★ Simplifier impérativement les modalités d'intervention du FEADER (coûts simplifiés...).
- ★ Cibler les interventions (thématiques, partenaires/projets/dépenses structurants).
- ★ Veiller à l'équilibre entre les filières organisées et les autres; veiller à l'équilibre agriculture / forêt-bois.
- ★ Veiller à l'implication effective des entreprises.
- ★ Inciter à la mise en réseau européenne (PEI).
- ★ Développer l'accompagnement au montage des projets (via soutien AT).



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



# Echanges



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes